UNITED NATIONS NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

EXECUTIVE OFFICE OF THE SECRETARY-GENERAL

CABINET DU SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux Représentants permanents des États Membres et aux Observateurs permanents des États non Membres auprès de l'Organisation, et a l'honneur de se référer aux notes verbales en date du 27 avril et du 7 septembre 2021 qu'il leur a adressées au sujet de la première réunion des États Parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Le Secrétaire général se réfère également à la lettre datée du 22 mars 2022 (A/76/773 ci-jointe, à toutes fins utiles), par laquelle M. Alexander Kmentt, Président désigné de la première réunion des États Parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, l'a informé que les États Parties étaient convenus de tenir la première réunion du 21 au 23 juin 2022 à l'Austria Center Vienna et l'a prié de convoquer la première réunion des États Parties en conséquence.

À la demande des États Parties, le Secrétaire général convoque la première réunion des États Parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui se tiendra du 21 au 23 juin 2022 à l'Austria Center Vienna, à Vienne (Autriche).

Le Secrétaire général invite les États non parties au Traité à assister à cette réunion en qualité d'observateurs, conformément au paragraphe 5 de l'article 8 du Traité. Les États non parties au Traité qui ont l'intention d'assister à la réunion des États Parties en qualité d'observateurs sont priés d'en informer le Bureau des affaires de désarmement dans les meilleurs délais, en écrivant à l'adresse: tpnw@un.org.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour rappeler que le paragraphe 1 de l'article 9 du Traité dispose notamment ce qui suit:

> « Les coûts des réunions des États Parties […] seront pris en charge par les États Parties et les États non parties au présent Traité participant à ces réunions […] en qualité d'observateurs, selon le barème dûment ajusté des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies ».

De plus amples informations sur les modalités de la réunion seront communiquées en temps utile.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour renouveler aux Représentants permanents des États Membres et aux Observateurs permanents des États non Membres auprès de l'Organisation, les assurances de sa très haute considération.

UNITED NATIONS
OFFICE OF THE SECRETARY GENERAL

Le 4 avril 2022